

**MUNICIPALES 2020 :
LES 10 QUESTIONS DE L'ASPIT :**

Nom de la liste : Décidons L' Avenir Ensemble

Q 1- L'inventaire des maisons historiques (17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècles) de notre commune n'a pas été achevé. Vous engagez-vous à le faire en coordination avec notre association ?

Réponse : Oui je m' y engage et je le souhaite fortement

Q 2- Cet inventaire achevé, vous engagez-vous à une harmonisation grâce à une Charte Architecturale et paysagère ?

Réponse : La charte Architecturale et paysagère fait partie de mes projets et engagements. De plus un contrôle permanent sera effectué

Q 3- Pensez-vous créer dans le centre ville un PVAP (Plan Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine cf : *Articles L631-4 & R631-6 à D631-14 du Code de l'Urbanisme*) ?

Réponse : Cela sera étudié mais je ne l'exclus pas , je tiens particulièrement à une protection et harmonisation de notre centre ville et de son patrimoine

Q 4- Etes-vous d'accord avec les modifications du PLU 2013 proposées par l'actuelle municipalité concernant le centre ville (en particulier les modifications de zonage et les maisons protégées)?

Réponse 1 : *Je ne vois ce PLU*

Réponse 2 : Si oui, vous engagez-vous à les à les faire adopter ?

Réponse 3 : Si non, que proposez-vous ?

Q 5- Vous engagez-vous à respecter le classement Communal (article L. 123-1-7 du code de l'Urbanisme) actuel et à l'étoffer en concertation avec notre association ? Si oui, pouvez-vous vous engager fermement à sauvegarder tous les bâtiments protégés ? (Voir Art 11 PLU Chapitre 1)

Réponse 1 : je m'engage à sauvegarder les bâtiments protégés

Réponse 2 :

Q 6- Vous engagez-vous à ne pas donner l'autorisation d'abattre les arbres centenaires (et plus) du centre ville et du port ; mais au contraire, à en planter ?

Réponse : je m'y engage avec beaucoup de fermeté

Q 7- Quel est votre projet pour le port de La Teste ?

Réponse : Le désenvasement en grande priorité et ensuite l'aménagement de la façade maritime avec piste cyclable et piétonne en lieu et place de la route que je déplace le long de la voie ferrée .

J'aménage sur la partie privée un zone économique faite de bars , restaurants et hôtels .
Bien sûrs les prés salés en DPM restent intouchés

Q 8- Avez-vous un projet de ZAC ?

Réponse : voir réponse ci-dessus

Q 9- Quel est votre projet pour le terrain du stade Jean de Grailly et celui de l'ancienne École V. Hugo?

Réponse 1 : aménagement sportif , je veux absolument mettre en place » le sport pour tous » encadré et gratuit . Le sport c'est la santé et un lien social

Réponse 2 : un espace vert , c'était à moi aussi mon école maternelle


Q 10-Vous engagez-vous à pérenniser la participation d'ASPIT dans le Comité Consultatif de l'Aménagement et de l'Urbanisme (CCAU), ainsi que le poste d'architecte conseil ?

Réponse 1 : oui

Réponse 2 : oui

Date et signature

Le 13 02 2020


Patrick JAVET